

P.P 2067 CHAUMONT

Monsieur
Furrer Henri
2067 Chaumont

PAROISSE

CULTES À LA CHOMETTE

mardi 14 juin 2005 à 14h30
mardi 5 juillet 2005 à 14h30
mardi 16 août 2005 à 14h30
mardi 6 septembre 2005 à 14h30
mardi 4 octobre 2005 à 14h30

CULTES À LA CHAPELLE

dimanche 19 juin 2005 à 11h15
dimanche 17 juillet 2005 à 11h15
dimanche 21 août à 11h15
dimanche 11 septembre à 11h15
dimanche 16 octobre à 11h15

dimanche 18 septembre (Jeûne Fédéral) à 10h00
culte unique à la Collégiale pour toute la paroisse



LE CHAUMONNIER

MÉMENTO

FÊTE NATIONALE À CHAUMONT
LUNDI 1^{er} AOÛT 2005 DÈS 11H.
SOUS TENTE SUR LE TERRAIN DE FOOT

LUNDI 1^{er} AOÛT 2005
À PROXIMITÉ DE LA TOUR DE CHAUMONT
INAUGURATION DE «ACROBRANCHES»

FÊTE DE CHAUMONT
SAMEDI 13 AOÛT 2005 DÈS 10H30
SOUS TENTE SUR LE TERRAIN DE FOOT

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SIP
JEUDI 3 NOVEMBRE 2005 À 20H15
À LA CHAPELLE DE CHAUMONT

TEXTES ET ANNONCES, DERNIER DÉLAI POUR LE PROCHAIN
CHAUMONNIER : 27 AOÛT 2005

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ D'INTÉRÊT PUBLIC DE CHAUMONT
Paraissant 4 fois par an 2^{er} trimestre 2005 n°105

Impression : SIP, Torrée 27, 2067 Chaumont / matthey-pam@bluewin.ch
Rédaction : Daniel Wicki, 2067 Chaumont, tél. 032/753.64.38
info@chaumont-neuchatel.com fax 032/753.01.56

www.chaumont-neuchatel.com



La Chomette 28 mars 2005
Chasse aux œufs

Tout d'abord j'aimerais remercier toutes les personnes qui ont participé ainsi que celles qui m'ont aidée à préparer cette fête.

La journée s'annonce bien, certes il ne fait pas très chaud, mais la neige a complètement disparu et le lapin malicieux n'a pas laissé de traces de son passage.

C'est avec grand plaisir que nous accueillons les personnes annoncées pour le repas dont quelques familles de nos pensionnaires.



Surprise ! qui vient par là ! le drôle de lapin arrive avec le dessert pour la plus grande joie de chacun.

Dehors bien au chaud dans sa cage, un magnifique et véritable lapin attend que son nom soit trouvé, chacun se creuse la tête et pioche dans le porte-monnaie de ses parents pour participer au jeu.

Les enfants piaffent devant le portail, il est temps de donner le départ de la chasse aux œufs.

Les cris et les rires animent le jardin. C'est à qui remplira son panier d'œufs et de sucreries.

Voyons donc, personne n'a deviné le nom du lapin, nous allons donc le tirer au sort. Les enfants espèrent et les parents s'inquiètent « **pourvu que nous ne ramenions pas cet animal à la maison !** » Le moment fatidique s'annonce, une Grand-Maman tire le billet, on retient sa respiration : le lapin s'appelle **CARAMEL** et le vainqueur est Jonathan. Quelle joie pour celui-ci et quelle tristesse pour les autres.

Alors vivement la prochaine chasse !

Marianne Cachelin



REMERCIEMENTS

Bonjour,
Vous vous souvenez que j'ai passé avec des calendriers du FC St-Blaise au mois de décembre ?



Le 25 mars 2005, c'était le grand jour et nous sommes partis à Grandvillars, en France. Nous avons été accueillis au centre sportif de la Fédération Française de Football de Franche-Comté. Nous avons passé trois super journées de foot dans ce

camp. Le matin, c'était une partie de « foottennis » avec les Juniors C et ils nous ont appris la technique du jeu. Nous avons fait des exercices très utiles pour améliorer notre jeu et tout le monde a beaucoup transpiré. Notre mascotte depuis toujours et même pendant les trois jours, c'est Laetitia, qui n'a pas manqué un seul entraînement.



Nous avons pu réaliser ce séjour grâce à votre soutien, c'est pourquoi toute l'équipe de St-Blaise, Juniors E II vous remercie chaleureusement. Après 8 heures d'entraînement par jour nous sommes rentrés fatigués, mais heureux.
Merci à tous.

Nils Lièvre

Aménagement du territoire : des nouvelles fraîches de *Vivre à Chaumont*

Aucune crainte à avoir, l'association *Vivre à Chaumont* n'est pas en hibernation ; elle a même été très active cet hiver. Un immense travail a été réalisé et nous avons bon espoir que notre problème d'aménagement du territoire puisse être réglé dans un délai raisonnable, peut-être même plus tôt que nous ne l'aurions espéré, ce en grande partie grâce à l'engagement sans faille de notre mandataire, qui a accompli un travail remarquable.

Après des débuts difficiles, un climat constructif a permis aux parties concernées (Neuchâtel, Fenin-Vilars-Saules, Savagnier, l'Etat et *Vivre à Chaumont*) de collaborer activement à l'élaboration d'un projet de règlement de la situation des chaumonniers. Le silence qui a prévalu ces dernières

semaines ne surprendra personne : il est dû aux lenteurs inhérentes au processus de consultation actuellement en cours. *Vivre à Chaumont* ne manquera pas d'informer ses membres dès que les négociations aboutiront.

Enfin, le comité de *Vivre à Chaumont* tient encore à éviter toute confusion ou amalgame avec divers autres groupes d'intérêts agissant à Chaumont : son action est entièrement dictée par le mandat qui lui a été confié par ses membres. La problématique qu'il défend est totalement indépendante de celle du groupement *Crêtes et Chaumont*, créé tout récemment et qui poursuit un tout autre objectif.

Pierre Pfund



LUNDI 1^{ER} AOÛT 2005 FÊTE NATIONALE À CHAUMONT

sous tente
sur le terrain de foot



Programme

- 11h30 Ouverture de la manifestation en présence d'une autorité de la Ville, suivi d'un apéro offert par la Ville.
- 12h30 Possibilité de se restaurer sous tente.
- 18h00 Animation, apéro, souper
- 21h00 Cortège des enfants (départ vers la tente)
Apportez vos lampions
Feu Patriotique
Hymne National

Organisation: Comité du 1^{er} Août
Représenté par: Blaise-Alain Junod

Sponsor: SIP
(Société d'Intérêt Public de Chaumont)



FÊTE DE CHAUMONT SAMEDI 13 AOÛT 2005

SOUS TENTE
SUR LE TERRAIN DE FOOTBALL

10h30

Démonstrations par l'Amicale des sapeurs-pompiers

11h30

Ouverture de la tente et apéritif offert par l'Amicale

12h00

Jambon à l'os préparé par l'Amicale des sapeurs-pompiers
Tommes et saucisses sèches

La pension la Chomette sera présente durant toute la fête avec ses excellentes pâtisseries maison

14h00-17h00

Animations organisées par le Tennis-Club et le Ski-Club de Chaumont

15h00-16h00

Tour en poney - gratuit pour les enfants jusqu'à 40 kg - par le Topeka Ranch

18h30

Apéritif offert par la SIP (Société d'Intérêt Public de Chaumont)

19h00

Pâtes et ses sauces préparées par la SIP
Tommes et saucisses sèches

Nous remercions la Ville de Neuchâtel pour son soutien

Naissance de « Crêtes et Chaumont »

L'opposition au projet éolien de Chaumont est dans l'air depuis un certain temps. Un groupe de travail vient tout récemment de se donner une structure et un nom. On le connaîtra désormais sous "Crêtes et Chaumont". Le groupe de travail agit de manière indépendante et n'est pas affilié à d'autres sociétés ou associations de Chaumont. Le problème éolien ne peut pas être traité sur le plan local uniquement. C'est une affaire cantonale et même nationale. Pour être efficace, il faut avoir qualité pour agir. Seul dans son petit coin, *Crêtes et Chaumont* ne peut pas faire grand chose. Il a donc fallu s'approcher rapidement des opposants du haut du canton qui, eux, ont déjà une solide expérience dans le domaine. *Crêtes et Chaumont* intégrera des associations cantonales ou nationales reconnues, agissant pour la même cause. *Crêtes et Chaumont* s'est adressé à la population locale par écrit, avec bulletin d'inscription. Une centaine de personnes se sont déjà annoncées. Les sondages démontrent qu'une large majorité des habitants de

Chaumont n'approuve pas ce projet. *Crêtes et Chaumont* veillera à ne pas diviser les chaumonniens mais à les informer objectivement. Il apparaît de plus en plus que, jusqu'à ce jour, l'opposition n'a pas eu l'occasion de se faire entendre à satisfaction. Etre opposé aux éoliennes n'a rien d'égoïste. Cette technique ne s'adapte pas à toutes les conditions, bien loin de là. Il faut absolument réfléchir et peser soigneusement tous les arguments. Il est d'ores et déjà prévu de faire valoir toutes les oppositions possibles sitôt la mise à l'enquête publique du projet de Chaumont connue. Le comité de *Crêtes et Chaumont* se compose comme suit : président, Dr Félix Gueissaz. Vice-présidente, Marilyne Stadelmann. Secrétaire, Frédéric Perriard. Caissier, Jämes Pierrehumbert. Médias, Pierre Pfund. Les opposants ou les personnes intéressées par cette cause peuvent nous rejoindre à l'adresse suivante : Dr Félix Gueissaz, Combed'Enges 24, 2067 Chaumont, tél. 032 721 45 80. E-mail : cretes-et-chaumont@net2000.ch

LETTRE OUVERTE Énergie éolienne, Moritz Leuenberger sans ambiguïté.

Tout récemment, en conférence de presse à Paris, sortant d'une rencontre ministérielle traitant de l'énergie au plus haut niveau, le Conseiller fédéral Moritz Leuenberger s'est montré parfaitement clair. Il a notamment rappelé que des efforts devaient être entrepris dans diverses directions. En Suisse, la géothermie, la biomasse et l'utilisation du bois présentent déjà un potentiel non négligeable. Des projets de surélévation de barrages sont aussi à l'étude. En revanche *...l'énergie éolienne ne peut pas vraiment constituer une véritable alternative dans le pays... Voilà qui paraît clair.* Dans un autre registre, plus près de chez nous, dans le haut du canton et à Chaumont, la bataille éolienne va bon train. Le Tribunal administratif cantonal, après avoir donné raison aux opposants du projet de Crêt-Meuron, s'est vu opposé trois recours. C'est donc le Tribunal Fédéral qui tranchera en dernier lieu. Le 9 Mai 2005, l'Etat de Neuchâtel, accompagné de diverses personnes intéressées, a

présenté ses arguments. Une fois de plus, pour vanter son produit, on cherche à impressionner la population... Crêt-Meuron, c'est 27'302 ampoules de 300 watts allumées toute l'année ! ou encore 4000 à 5000 ménages, etc, etc... La vérité serait aussi de reconnaître, une fois pour toutes, ce que représentera l'éolien sur le plan Suisse. Même son de cloche du côté de Neuchâtel pour le projet de Chaumont. Rappelons que ce projet ne figure pas dans les objectifs nationaux. Là aussi, on cherche à impressionner par le biais de chiffres, de ménages alimentés, le risque de panne et même l'orage. Certains de ces arguments laissent songeur. Les plus malheureux, ce sont ces citoyens de Chaumont, directement touchés, auxquels on plantera des éoliennes sous le nez. Apparemment, ils n'existent pas et pourtant! Après les belles intentions d'hier et la réalité d'aujourd'hui, plus personne ne s'est approché d'eux, et pour cause. Se faire planter des éoliennes gigantesques, bien plus hautes que ce qui

avait été dit, à moins de 300 m. de sa propriété, y a-t-il des candidats ? Pas étonnant, dès lors, que l'opposition se soit développée. Les communes, le canton et la Confédération disposent de moyens administratifs conséquents. Ils ne s'en privent pas pour promouvoir l'éolien, dans un dialogue souvent unidirectionnel. Il existe aussi d'autres cellules au travers du pays, agissant parfois de manière proche du propagandisme. Le citoyen opposant contribuable, lui, en est réduit à chercher un rédacteur qui voudra bien s'intéresser à sa cause et à payer chaque timbre poste de sa poche. C'est David contre Goliath, une injustice évidente. Malgré tout ce qui est conté au bon peuple neuchâtelois, il faut savoir qu'en Suisse, l'énergie éolienne restera toujours dérisoire. Nos conditions géographiques ne permettront malheureusement jamais de mettre l'énergie éolienne en valeur, même pas de façon marginale. Il existe un concept éolien national. Dans quelques années, malgré tous les efforts prévus, cette technique ne représentera qu'un ou deux millièmes de la production électrique nécessaire au peuple suisse. Il faut absolument éviter de faire des comparaisons avec certains pays étrangers qui,

eux, jouissent de conditions totalement différentes. Cela, tous les spécialistes de l'éolien le savent. Des professionnels de l'énergie, respectés et largement reconnus, ont publié récemment des chiffres clairs. En Suisse, pour remplacer les kilowattheures nucléaires produits annuellement, il faudrait construire 8000 éoliennes gigantesques de 2 mégawatts de puissance (comme celles prévues à Chaumont). Sauf erreur, il n'existe encore aucune machine de cette taille sur le territoire national. Resterait à leur trouver les endroits favorables, ce qui est tout bonnement illusoire. Schématiquement, en ligne droite, 8000 éoliennes c'est une machine tous les 50 m., de Genève à Constance. Adieu l'illusion éolienne. Dans de telles conditions, mieux vaut éviter tout de suite de massacrer inutilement la nature et, de surcroît, rendre invivable l'existence des voisins. Répétons-le, bien plus que l'éolien, l'énergie du futur à moindre risque appartient aux techniques géothermiques, au solaire, au bois, à la biomasse mais aussi à l'arrêt du gaspillage.

Pour *Crêtes et Chaumont*,
Pierre Pfund, chargé des
relations médiatiques

CONCERT APÉRITIF PAR LA BANDELLE POSTE-SWISSCOM

Samedi 30 avril dernier, enfin une journée où le ciel montre son visage du bon côté après des semaines de froid continu ..., mais aussi une journée où beaucoup d'activités sont agendées aux quatre coins du canton.



Est-ce là la raison pour laquelle la Bandelle jouait ce jour-là quasiment sans public sur la terrasse du Petit-Hôtel ? En tous cas, le son si particulier à notre pays du cor des alpes qui précédait le concert de l'ensemble de cuivres résonna au loin sur notre montagne et fut certainement perçu à distance par les chaumonniers qui s'affairaient au jardin ou à d'autres tâches de saison.

Daniel Wicki

